

LIVRET D'ACCUEIL
Du
Service de Soins Infirmiers
A Domicile pour
ETUDIANT(E)S INFIRMIER(E)S

95 rue Paul Vaillant Couturier 37700 St Pierre des Corps

☎ FAX

PRESENTATION DE LA STRUCTURE



❖ STATUTS

Le **S.S.I.A.D** (Service Soins Infirmiers A Domicile) est une association à but non lucratif régit par la loi du 01/07/1901.

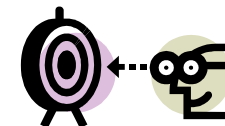
Le service est sous le contrôle de l'A.R.S du Centre (Agence Régionale de Santé) Délégation Territoriale d'Inde et Loire et de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail) du centre selon le décret n° 2004-613 du 25 juin 2004.

Il est géré par un Conseil d'Administration constitué de personnes bénévoles qui élisent un bureau composé d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire et de membres actifs, s'acquittant d'une cotisation annuelle. Il se réunit au moins une fois tous les six mois et à chaque fois que les circonstances l'exigent afin de prendre des décisions concernant l'organisation et les projets de l'association.

Une assemblée générale est organisée une fois par an afin de présenter le rapport d'activités et le bilan financier de l'année écoulée.

Le S.S.I.A.D ne peut intervenir qu'auprès de personnes uniquement sur les communes de :
.....

❖ LES OBJECTIFS



- **Assurer** aux personnes âgées malades ou dépendantes les soins infirmiers et d'hygiène générale à leur domicile afin de maintenir et de retrouver une autonomie
- **Eviter** une hospitalisation lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile
- **Retarder** l'altération de l'état de santé des personnes âgées et leur admission dans un service de soins de longue durée ou l'entrée en structure.
- **Faciliter** le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation
- **Accompagner** les personnes en fin de vie

PRESENTATION DE L'EQUIPE

L'équipe de soins se compose d'une infirmière coordinatrice ou Directrice et de aides soignant(e)s.



L'infirmière coordinatrice ou la **directrice** titulaire du diplôme d'Etat d'infirmière :

- Evalue les besoins de la personne prise en charge et assure le suivi,
- Organise le travail des aides soignant(e)s et les encadre,
- Assure la coordination du service en liaison avec les autres intervenants du domicile,
- Assure un travail administratif.

Les **aides soignant(e)s** titulaires d'un diplôme d'Etat :

- Travaillent en collaboration et sous la responsabilité de la directrice.
- Sont tenus(es) au secret professionnel et au respect de la vie privée de la personne.
- Dispensent des soins d'hygiène spécifiques, de confort dans l'environnement de la personne âgée en visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie de la personne.
- Réalisent les soins relevant de leur compétence : toilette, capiluve, pédiluve, soins d'incontinence, prévention d'escarre, habillage/déshabillage, prise des constantes.
- Assurent ces soins dans les dimensions préventives, curatives, éducatives et relationnelles.

PREVENTION

- des escarres
- des chutes
- de la déshydratation ...

EDUCATION (envers le patient et l'entourage)

- alimentation
- mobilisation, manutention, matériel (aides techniques comme le lit médicalisé, le lève malade ...)
- hygiène (protections contre l'incontinence)

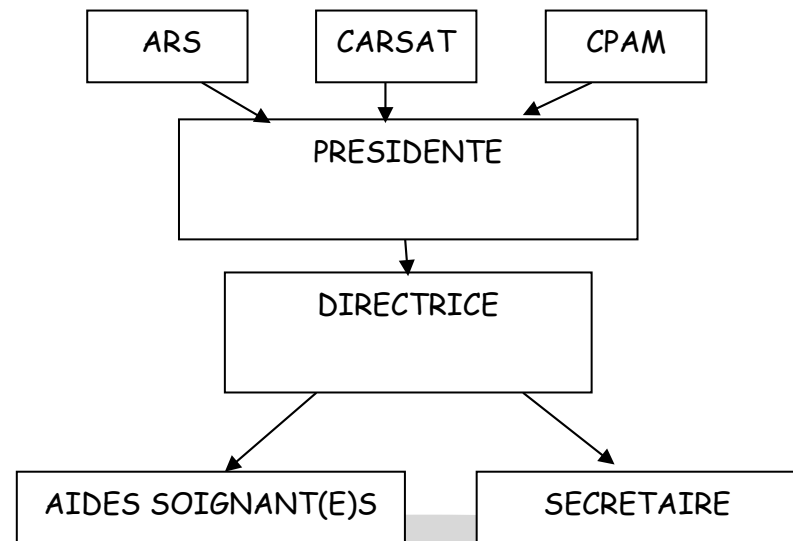
RELATION

- relation d'aide et de soutien moral
- surveillance de l'état général de la personne et transmissions des informations à qui de droit
- transmissions orales et écrites à la directrice, à ses collègues
- appel de l'infirmière, du médecin ou du service médical d'urgence

❖ ORGANIGRAMME



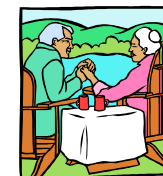
La caisse pivot est la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M)



❖ LES MISSIONS DU SSIAD

Le SSIAD intervient sur prescription médicale, auprès des personnes âgées de plus de 60 ans malades ou dépendantes et auprès des personnes présentant un handicap ou atteintes d'une pathologie chronique, pour assurer :

**les soins d'hygiène et de confort,
les soins infirmiers**



PARTENAIRES

Nous travaillons en étroite collaboration avec :

- 📄 Les intervenants libéraux : médecins, kinésithérapeutes, infirmiers libéraux, les centres de soins, orthophonistes, pharmaciens,
- 📄 Les services d'aide à domicile ADMR, ASSAD...
- 📄 Les centres hospitaliers, les cliniques et l'HAD,
- 📄 Les services d'accueil de jour, d'hébergement temporaire, les EHPAD et les EMA,
- 📄 Les services sociaux, CRAM, MSA, Conseil Général, assistantes sociales,
- 📄 Les prestataires de matériel médical.



PERSONNES PRISES EN CHARGE

Les différents types de situation de prise en charge :

Les durées de prise en charge varient de quelques jours à quelques années.

Le nombre d'interventions au domicile varie de 3 à 14 fois par semaine.

Nous prenons en charge les personnes ayant un GIR qui se situe entre 1 et 4.



Les diagnostics les plus fréquemment rencontrés sont :

- Maladies d'Alzheimer, démences,
- Maladie de Parkinson,
- Accident vasculaire cérébral,
- Cancer,
- Insuffisance cardiaque et respiratoire,

ACTIVITES DE L'ETUDIANT(E)S



Activités prévalentes qui permettent à l'étudiant de développer les compétences professionnelles.

1/ Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

- conduire un entretien de recueil de données avec la personne soignée et l'aidant en recherchant et sélectionnant les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (respect de ses habitudes de vie, de son environnement, de sa vie familiale et sociale...),
- évaluer les besoins d'aide et les attentes de la personne et de son entourage,
- identifier les besoins d'aide et les attentes de la personne et de son entourage,
- identifier les signes et les symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution,
- repérer les ressources de la personne et de son entourage,
- repérer l'ensemble des intervenants extérieurs, leurs objectifs, leurs actions,
- élaborer un projet de soins individualisé en accord avec la personne soignée.

2/ Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

- élaborer un projet de soins infirmiers avec la personne soignée et son entourage,

- hiérarchiser et planifier les objectifs et activités de soins,
- mettre en œuvre les soins en conformité avec la qualité, la sécurité et la traçabilité, en s'appuyant sur les outils mis en place (protocoles, procédures, référentiel qualité...),
- adapter les soins en fonction des besoins et de la demande des personnes soignées, tout en respectant les habitudes de vie, l'environnement familial et social,
- évaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage par des visites de la coordinatrice, et en fonction des informations recueillies au cours des transmissions avec l'équipe,
- réajuster le projet de soins individualisé si nécessaire.

3/ Accompagner une personne dans la réalisation des soins quotidiens

- apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant son autonomie,
- adapter les soins quotidiens aux besoins des personnes, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences, de ses handicaps et des capacités de son entourage,
- évaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou à la perte d'autonomie, en soutenant et conseillant l'entourage,
- adapter et sécuriser l'environnement.

4/ Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

- prévoir, faire installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux nécessaires aux soins et au confort de la personne,

- Troubles locomoteurs,
- Incontinence,
- Dépendance.

Ressources mises à disposition :

Documents liés à la loi du 2 janvier 2002

- Projet du service
- Document individuel de prise en charge
- Règlement de fonctionnement
- Livrets d'accueils (S.S.I.A.D, Etudiant)
- Charte d'encadrement
- Charte de la personne âgée accueillie
- Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance
- L'enquête de satisfaction

Autres documents

- Charte d'encadrement
- Procédure, protocoles
- Dossier de liaison et de soins
- Revues professionnelles



- mettre en œuvre les thérapeutiques non médicamenteuses (conseil hygiéno-diététique, installation du patient dans une position confortable en rapport avec sa pathologie ou son handicap, glace, mobilisation et bas de contention pour la prévention des thromboses...),

- organiser l'administration médicamenteuse selon la prescription médicale en collaboration avec l'infirmier(e) libéral(e), l'entourage ...

- veiller à l'observance, à la continuité des traitements et à leurs effets (diurétiques, anticoagulants, antidiabétique...),

- mettre en place des feuilles de surveillance (douleur, alimentation, hydratation, poids, élimination, diurèse, risque d'escarre),

- synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...)

5/ Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

- repérer les besoins et les demandes des personnes en fonction des problématiques de santé publique,

- concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins des personnes,

- associer l'entourage aux projets éducatifs et préventifs,

- concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes,

- repérer les situations de maltraitance.

6/ Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

- observer et surveiller les troubles du comportement,

9/ Organiser et coordonner les interventions soignantes

- organiser et planifier les tournées des aides soignantes en fonction du secteur géographique, des intervenants, des besoins et souhaits des personnes.

- identifier les acteurs intervenants auprès des personnes âgées (santé, social, associatif) au domicile.

- élaborer le plan d'aide dans l'objectif d'une prise en charge globale avec les autres professionnels.

- choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité.

- coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale.

- instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes.

- établir une feuille de liaison en cas d'hospitalisation tout en restant en contact avec le service et l'entourage.

10/ informer, former des professionnels et des personnes en formation

- organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire au sein du SSIAD

- organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants

- évaluer les connaissances et les savoir-faire mise en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage

- superviser et évaluer les actions des aides soignant(e)s en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration.

Actes et techniques de soins

Entretien d'accueil et d'orientation

Soins d'hygiène et de confort

Entretien d'aide, entretien thérapeutique

Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux

Pansements simples

Pose d'oxygénothérapie

Administration de thérapeutiques médicamenteuses.

ENCADREMENT



Maître de stage : M. infirmière coordinatrice ou directrice

Tuteur : Madame ou Monsieur.....

- organise le stage en lien avec l'IFSI et l'étudiant
- accueille, encadre, accompagne, évalue et propose des axes de réflexions à l'étudiant.

Dates prévisionnelles des entretiens :

Avec le tuteur :

Avec le tuteur et le formateur :

Modalités d'accueil :

L'étudiant(e) viendra si possible se présenter au SSIAD après avoir pris rendez vous.

Le maître de stage élabore le planning de travail avec l'étudiant(e), remet le livret d'accueil, détermine les dates de bilan mi-stage et de fin de stage et présente globalement le service.

- accueillir et écouter une personne dans une relation empathique en prenant en compte son histoire de vie et son contexte,

- instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de la communication,

- accompagner psychologiquement l'entourage,
- identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de deuil, de déni, de refus, de conflit, d'agressivité et/ ou de fin de vie.

7/ Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

- observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle

- confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels

- évaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie et de satisfaction de la personne soignée,

- analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique et de l'évolution des sciences et des techniques.

8/ Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

- Se tenir informé par :

- o Les revues scientifiques (soins gériatriques),
- o Les travaux des partenaires (coordination)
- o Les sites internet (CNSA, infirmière.com, ARESSAD..)

L'étudiant(e) remet ses objectifs de stage et les réajuste avec la directrice si besoin.

En cas d'absence, l'étudiant(e) informera le plus rapidement possible le SSIAD et l'I.F.S.I.

L'étudiant(e) sera toujours accompagné(e) par un(e) aide soignant(e) et encadré(e) par la directrice.

Lors du bilan de mi-stage :

L'étudiant(e) aura un entretien avec le tuteur et l'ensemble des aides soignant(e)s qui l'ont accompagné.

L'étudiant(e) fera son autoévaluation à partir de ses objectifs de stage. Il/elle exprimera son ressenti par rapport au stage et réajustera si besoin ses objectifs.

Lors du bilan de fin de stage :

L'étudiant(e) fera son autoévaluation à partir de ses objectifs de stage. Il/elle exprimera son ressenti par rapport au stage, les ressources mises à disposition pour atteindre ses objectifs, la qualité de l'accueil et de l'encadrement.

Il/elle remplira la fiche d'évaluation des étudiants en stage.

Modalités pratiques :

L'étudiant(e) respectera les horaires établit par la directrice, de 8h00 à 12h00 puis de 17h à 20h00.

L'étudiant(e) revêtira une tunique ou une blouse.

L'étudiant(e) portera des chaussures qui lui tiennent correctement aux pieds, ne portera pas de bijoux, ni de vernis à ongles.



FICHE D'EVALUATION DES ETUDIANTS(ES) EN STAGE

Nous vous remercions de remplir ce questionnaire afin que nous puissions améliorer la qualité de notre encadrement, pour mieux répondre aux besoins des étudiants(es).

➤ Etes-vous étudiant(e) infirmier(e)

1^{ère}

2^{ème}

3^{ème} année



➤ Avez-vous pris contact avec le service avant votre stage ?

oui

non

➤ Avez-vous obtenu un rendez-vous ? si non pourquoi ?

oui

non

➤ Etiez-vous attendu par l'équipe lors du premier jour de stage ?

oui

non

➤ Vous a-t-on présenté globalement le service ?

oui

non

➤ Votre porte-folio et vos objectifs sont ils consultés par l'équipe ?

oui

non

➤ Avez-vous pu échanger autour de vos objectifs de stage ?

oui

non



➤ Vos objectifs sont ils atteints ? si non savez-vous pourquoi ?

oui

non

.....
➤ Avez-vous été informé des évaluations mi stage et fin de stage ?

oui

non

➤ Ces bilans vous ont-ils permis de progresser ?

oui

non

➤ Avez-vous accès aux textes officiels, à l'ensemble des documents au sein du service ?

oui

non

➤ Etes-vous incité(e) à écrire dans le dossier de soins/classeur de liaison ?

oui

non

➤ Les transmissions que vous faites sont elles contrôlées par l'encadrant ?

oui

non

➤ Vous êtes vous senti(e) intégré au sein du SSIAD ?

oui

non

➤ Etes-vous satisfait de l'encadrement ?

oui

non

Si non pourquoi ?

.....
.....

.../...



➤ Avez-vous des suggestions à faire concernant l'encadrement ?
si oui lesquelles ?

oui

non

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pour les étudiants(es) infirmiers(es)

Le livret d'accueil vous a-t-il apporté des réponses à vos questions ?

oui

non

Manque-t-il des éléments d'informations dans le livret d'accueil ?
si oui lesquelles ?

oui

non

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ce questionnaire peut être anonyme, remettez-le dans la boîte destinée à cet effet au secrétariat.

MERCI